



Besoin de réponse

Par Bettollo

Bonjour à tous,

Étant en séparation avec mon ex conjointe elle me fais la misere sur mes Droits de visite de notre enfant. Elle me met énormément de pressions sur beaucoup choses. Je cherche des réponses sur certains points mais mon avocate est overbooke avec ses dossiers et à du mal à répondre à mes questions.

Premièrement, que puis je faire pour que je puisse voir ma fille sachant que mon ex m'à fait parvenir deux lettres me définissant mes droits de visites venant son avocate et qu'elle ne respecte pas en attendant le jugement ?

Elle me met La pression sur le fait que je ne suis pas le papa et je voudrais savoir comment faire pour faire un test de paternite afin de me rassure et lul prouver qu'elle a tort.

Dois je prendre contact avec son avocate afin que je puisse voir ma fille ?

J'espère Que Vous Pourriez M'aider ,

Cordialement,

Antho

Par camilled

Bonjour,

Malheureusement tant qu'il n'y a pas eu de jugement, vous ne pouvez pas la forcer à vous faire voir votre fille.

Si vous avez des preuves de ses refus, cela pourra jouer en votre faveur lors de l'audience.